

Mag de Liginiac



LES TRAVAUX
sur la commune
P 4

LA MAIRIE EN ACTION
Les Labels 2025
P 8

VIE ASSOCIATIVE
Les actualités
P 10

DOSSIER
Le marché de Noël
P 15

Vendredi 23 janvier

17h Nuit de la lecture, lectures en pyjama pour les enfants. Bibliothèque

Samedi 24 janvier

19h Nuit de la lecture, soirée littéraire, musicale et gourmande pour les adultes Bibliothèque

Vendredi 27 février

Soirée spectacle avec les Biens Lunés, proposé par la Luzège Salle des fêtes

Samedi 28 février

Loto de l'école au Gymnase

Dimanche 26 avril

Loto des Compagnons de la Bonne Humeur

Samedi 16 mai

Soirée choucroute avec l'orchestre Lou Parca proposée par les Compagnons de la Bonne Humeur

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Cabinet d'infirmières
le Bourg, 19160 Liginiac
05 55 46 64 52

Bibliothèque

L'Eau-Large
19160 Liginiac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et vendredi), et de 9h à 12h (samedi)

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiac
Heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Intramuros

Téléchargez l'application des informations de votre commune.



Magazine Municipal de Liginiac

Hiver 2025 / Mairie de Liginiac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiac
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre
Relecture : Mireille Vincent, Vinciane Favre, Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert

Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Vinciane Favre, Christophe Entraygue.

Création de la Maquette : Com sur un Plateau

Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, les associations

Impression : Graphitti / 400 exemplaires

Info

Bonjour à tous,

En cette période pré-électorale concernant les prochaines élections municipales de 2026, la communication doit être conforme aux articles L52-8 et L52-1, alinéa 2 du code électoral. Pour ce faire, l'édito du maire, les photos des élus, et les tribunes d'expressions, sont suspendus jusqu'aux élections municipales de mars 2026. Ce bulletin municipal reste néanmoins le moyen d'information aux habitants, de la vie de la commune comme à son habitude.

Votre Maire
Frédéric BIVERT

État-Civil

Naissances

Giulia, Alessandra, Carlina MONCET née le 18/09/2025 de Mathieu, Henri, Bruno MONCET et de Anaïs FRANCH

Décès

Claude, Jean SUDOUR décédé le 29/10/2025

Raymond, Lucien, Jacques PAYSANT décédé le 07/09/2025

Le réseau de ventilation de la Marpa

Les agents des services techniques ont réalisé la remise en conformité des réseaux de ventilation de la Marpa, fin septembre, comme cela a été fait à l'école. Cet entretien est une obligation réglementaire qui n'a pas été réalisée depuis longtemps.

La Marpa est équipée d'un système de ventilation mécanique contrôlé, à la fois pour l'ensemble des logements, mais également pour les parties communes. Les bouches d'extraction des salles de bains et des sanitaires ont été changées, les réseaux d'extraction et le ventilateur ont été nettoyés. Les bouches de cuisine disposent d'un système assurant le débit de confort en permanence et un système par cordelette qui actionne un débit supplémentaire lors de l'utilisation des appareils de cuisson si besoin.

La poussière colmate rapidement les bouches d'extraction et finit par gêner le passage de l'air et de la chaleur. L'entretien sera ensuite réalisé tous les ans par les agents de la commune. Nous procéderons ensuite à des mesures de qualité d'air qui seront réalisées par un organisme agréé et diffusées à l'ARS pour validation. Ces mesures serviront également à vérifier le bon fonctionnement de nos installations de ventilations, notamment en faveur de l'évacuation du gaz Radon.



Entretien du cimetière

Les agents de la commune ont réalisé la consolidation et l'entretien des sépultures appartenant à la commune où reposent les morts pour la France. En effet, par le vieillissement, les pierres laissaient apparaître, pour certaines, des trous importants. Un travail de maçonnerie soignée et de reprise des joints a donc été réalisé. Pour la Toussaint, ces sépultures ont été fleuries par la commune avec des chrysanthèmes.



Evacuation des eaux de ruissellement de la salle des fêtes

L'entreprise Chazal est intervenue pour réaliser des travaux derrière la salle des fêtes. En effet, de l'eau coule en permanence, l'été comme l'hiver, sur un mur de roches, et elle ne s'évacuait plus, gênant l'accès aux livraisons, aux traiteurs ou orchestres, mais provocant également des remontées par capillarité sur les murs de la salle des fêtes. Après avoir détruit en pied de rocher les morceaux les plus gros, l'entreprise a réalisé une fouille et positionné un drain qui a été raccordé sur un regard existant d'évacuation des eaux pluviales du bâtiment. L'ensemble a été recouvert par des cailloux, l'eau pourra désormais s'évacuer.



Récupération des concessions abandonnées au cimetière

La commune a engagé depuis 2021, une procédure de récupération des concessions perpétuelles abandonnées...Les familles ont été contactées par courriers et affichage en mairie. Un travail d'observation des concessions, réalisé par le service administratif de la commune, notamment par des photographies annuelles à la Toussaint, a confirmé le caractère d'abandon des concessions. À l'issue du délai réglementaire de trois ans, un nouveau constat a permis à la commune de récupérer 22 concessions, à noter que 5 autres ont été rétrocédées. Ces 27 concessions viennent s'ajouter aux 30 concessions mises à disposition dans l'extension de notre cimetière, ce qui permet largement d'assurer l'aspect réglementaire pour de nombreuses années.



Forum des associations 2025

Le samedi 6 septembre 2025, s'est déroulé à la salle des fêtes et au gymnase, le forum des associations de la commune. 8 associations ont répondu présentes et ont réalisé un stand. Elles ont toutes intégré de nouveaux adhérents lors de cet évènement. La commune a ensuite offert aux participants, un repas pris en toute convivialité, qui a été concocté par le restaurant communal « Le Liginiacois ».





ELECTIONS MUNICIPALES

MARS 2026

Les règles changent pour les communes de moins de 1000 habitants

Tous les électeurs de notre commune sont concernés !

Jusqu'aux dernières élections municipales, chaque électeur d'une commune de moins de 1000 habitants disposait de la possibilité de rayer des noms sur la liste soumise au vote des électeurs. C'était le principe du panachage.

De même, un candidat, dès lors que sa candidature était validée par la Préfecture, pouvait se présenter seul à l'élection municipale.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, supprime cette spécificité des communes de moins de 1000 habitants.

Aux prochaines élections municipales, un même principe s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur strate de population : **LE SCRUTIN DE LISTE A DEUX TOURS**.

Dès lors, **RAYER** le nom d'un **CANDIDAT** n'est **PLUS POSSIBLE**, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

Nouveauté pour les communes de moins de 1000 habitants :

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif prévu par la Loi, à savoir :

Moins de 500 à 1000 habitants Effectif légal = 15 Toléré = 13

Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini !

POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE AUX PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES, VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION A CETTE DERNIERE !

Liste paritaire ?

Si le 1^{er} de la liste est un homme, le 2^{ème} est une femme, le 3^{ème} un homme, etc...

Si le 1^{er} de la liste est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc...

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1^{er} est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc... Et inversement !

En revanche, rien n'interdit d'avoir un maire et un premier adjoint de même sexe.

Débordement des végétaux sur le domaine public : ce que dit la loi

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées pour :

- Ne pas gêner le passage des piétons,
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.
- Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens, fils électriques, fibre ou éclairage public.

Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.

Le maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et des plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Un riverain, propriétaire ou locataire, qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose

également à une amende de 1.500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Les distances à respecter :

Sur routes départementales :

On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :

- De 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à une distance de 0,5 mètre pour les autres.
- Aux embranchements des routes entre elles ou avec d'autres voies publiques ou à l'approche des traversées des voies ferrées : la hauteur des haies ne peut pas excéder un mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.
- Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées.

Sur voies communales :

• On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres.

- Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

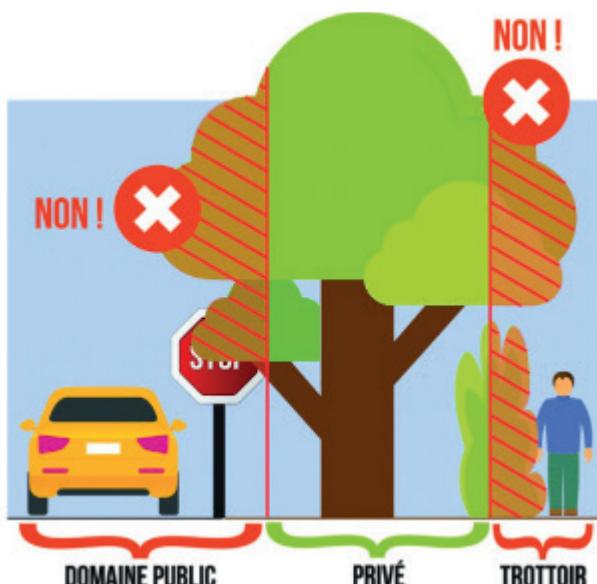
Sur les chemins ruraux :

• Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance.

- Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, par les propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.

En résumé...

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.



Débordement des végétaux sur le domaine public : ce que dit la loi (suite)

Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou au locataire.

Le propriétaire ou le locataire doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

La jurisprudence précise que le maire peut légalement prévoir, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'imposer aux riverains proches des

voies relevant de sa compétence, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies, ou en mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales.

En cas de non-respect de la réglementation, le maire peut rédiger un procès-verbal en qualité d'officier de police judiciaire, sous la direction du procureur de la République (article 12 du Code de procédure pénale).

Rencontres Régionales Pollinisateurs

Le 18 novembre 2025, s'est déroulée à Angoulême, une rencontre régionale dédiée aux pollinisateur. Le maire de la commune, accompagné de Laurent Chabrol du CPIE de la Corrèze, a fait le déplacement pour participer et échanger sur ce thème en compagnie de différentes personnalités. La DREAL de Nouvelle-Aquitaine, le ministère de l'environnement, l'UMR BIOGECO, le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, le CNRS, l'observatoire FAUNA, le CPIE des pays creusois, le CPIE de la Corrèze, la coopérative OCEALIA, Le CEN de la Nouvelle-Aquitaine, le centre régional de la propriété forestière, le maire de la commune de Montrollet, labellisée 3 abeilles APIcité, la direction des routes du Centre Ouest, ainsi que le PNR du Marais poitevin ont permis des échanges, après des exposés très complets. Il faut noter qu'il existe un plan national en faveur des pollinisateur depuis 2021. La feuille de route de notre région depuis 2022 déploie 1,5M€ pour l'aide aux actions mises en place. Il existe un règlement européen sur la restauration de la nature, comprenant un état des lieux en France avec un recensement des groupes d'espèces, Liginiac participe avec ses comptages et repérages des abeilles sur son territoire. Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'augmenter les espaces verts en milieu urbain, par la mise en place d'arbres et de végétalisations spécifiques. Ils souhaitent une intervention et une implication du public scolaire aux différents enjeux. 301 espèces d'abeilles sont recensées et validées

en Corrèze sur 5875 km². 437 espèces d'abeilles sauvages sont recensées en région Nouvelle-Aquitaine, contre 984 au niveau national. Des espèces exotiques invasives, mais également de nouvelles espèces, apparaissent suite aux changements climatiques. Il existe 36 espèces de bourdons recensées au niveau national, ces bourdons sont en déclin aujourd'hui. Nous apprenons également qu'il existe des variétés d'abeilles dites « coucou » qui sont des espèces parasites. Les études portent également sur les habitats spécifiques des abeilles, notamment les sols pour les abeilles de terre, mais également les creux des arbres pour des essaims naturels. Le maire est intervenu pour commenter aux participants les différentes actions mises en place dans le cadre des labels et a échangé avec les maires présents. Lors de l'intervention des services de l'état, en conclusion de cette journée, Monsieur Yannic Monteilhet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine a remercié la commune de Liginiac pour ses nombreuses actions en faveur des pollinisateur et de son implication active sur le terrain où l'on peut observer de nombreuses études, grâce à son territoire varié en faveur des abeilles et des pollinisateur.



Label APIcité, une excellente nouvelle pour la commune

Le 10 novembre 2025, une excellente nouvelle nous est parvenue pour nous annoncer que le comité de labellisation APIcité® a décerné à la Commune de Liginiac : « **3 abeilles – Démarche exemplaire** », la plus haute distinction dans ce label. Le comité de labellisation distingue la collectivité pour son engagement constant et déterminé en faveur de la protection des polliniseurs et de la biodiversité.



L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) a organisé l'annonce officielle du palmarès 2025 d'APIcité.

Cette cérémonie s'est tenue le mercredi 19 novembre au Conseil Économique Social et Environnemental, situé au Palais d'Iéna dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Monsieur le maire a fait le déplacement pour représenter la commune et recevoir ce prix avec de nombreux maires et notamment une délégation de l'Île de la Réunion qui a fait le déplacement pour cet évènement.

Il faut souligner le travail et l'engagement des agents de la commune, notamment les agents du service technique pour la réalisation des actions et l'entretien des différentes zones. Un merci également à Vinciane, notre bibliothécaire, pour ses actions en faveur des abeilles et des pollinisateurs. Sont proposés à la bibliothèque, notamment, des livres permettant aux personnes intéressées de se documenter sur l'installation de ruches dans leur propriété. Notre bibliothèque possède également des romans sur le sujet.

Cette année 150 dossiers ont été déposés au

niveau national, avec 31 collectivités 1 abeille, 66 collectivités 2 abeilles et 53 collectivités 3 abeilles. Le nombre de collectivités labellisées en France est désormais de 272.



Le jury était composé :

- D'un représentant de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,
- Du président de l'Agroforesterie qui travaille sur les aménagements des espaces par les collectivités avec des actions en faveur des arbres et des haies,
- Du président de la Société Nationale d'Horticulture Française qui reste un centre de ressources des connaissances en matière de botanique et qui travaille sur les jardins de demain,
- La chargée du programme Noé (ONG internationale) qui travaille sur la gestion des polliniseurs sauvages et la protection de la biodiversité, notamment avec le milieu agricole,
- Le directeur de l'Observatoire Français d'Apidologie qui travaille sur le développement scientifique.

Tous ces acteurs du jury nous ont transmis des messages, notamment sur la sensibilisation des jeunes qui sont les futurs gardiens de l'environnement de demain, ainsi que sur le frelon asiatique qui est un fléau national. Le jury a également dit qu'il faudrait continuer à travailler avec des indicateurs concernant les actions mises en place par les communes pour une meilleure efficacité.



Les compagnons de la Bonne Humeur animent Liginiac

Après le changement du bureau des Compagnons de la Bonne Humeur et la prise de leurs marques sous les conseils avisés de l'ancienne équipe, les activités sont reparties de bon train pour l'année 2025. Comme chaque année, galette des rois, chandeleur, loto, belote, après-midi théâtre, repas d'été et journée country ont drainé beaucoup de monde et ont été de belles réussites confortant la notoriété de notre club auprès de Liginiac et des villages alentours.

Les compagnons sont allés visiter Pompadour et Ségur en juin, voyage qui a suscité quelques émotions. « Malgré le retard du bus, nous sommes arrivés trop tôt à Pompadour alors qu'il pleuvait et que le château n'ouvrait aux visites qu'une heure plus tard. » Les compagnons sont allés se réchauffer et boire un chocolat chaud au bar près du château. Puis, le chauffeur a été un peu difficile à retrouver le midi pour se rendre au restaurant. Malgré ces petits couacs, les visites de ces deux lieux ont été très intéressantes et la journée a été bien appréciée de chaque voyageur.



Soirée crêpes

Repas à Pompadour



10 MAG DE LIGINIAC • NUMÉRO 44 • Hiver 2025

Une journée Country a rassemblé une soixantaine de personnes. Les retours ont été très positifs.

L'année s'est en partie clôturée par le repas de fin d'année organisé par des bénévoles du club. Malgré les conditions climatiques peu propices aux déplacements, plus de 60 compagnons ont répondu présents. 77 inscrits dont une quinzaine de malades ou ne voulant prendre de risques avec le verglas et la neige.

Là encore, un franc succès grâce à Jean-Paul Leiniaud qui a animé la journée, la qualité du repas et les talents culinaires et de service des bénévoles organisateurs !

Une très belle année 2025 jalonnée de rencontres, de moments de joie et de Bonne Humeur !



Repas de fin d'année

Concours de belote



Concours de belote des Compagnons de la Bonne Humeur



Le dimanche 28 septembre s'est déroulé à la salle des fêtes de la commune, un concours de belote organisé par les Compagnons de la Bonne Humeur. 52 joueurs ont composé les 26 équipes qui se sont affrontées sur 4 manches. Une belle bourriche, ainsi que des pâtisseries et des boissons ont été proposées aux participants dans une belle ambiance. Le club remercie monsieur Guillaumie de Neuvic pour son aide précieuse pour le déroulement de ce concours...

Téléthon : une belle mobilisation le 6 décembre 2025 autour des Compagnons de la Bonne Humeur

Les Compagnons de la Bonne Humeur ont une nouvelle fois mobilisé les habitants autour d'une fin d'après-midi Téléthon, placée sous le signe du partage et de la solidarité.

Le public a pu assister à la projection, du documentaire «La Vallée Engloutie» et le «Paradis Perdu» commenté par M. Hervé MOREAU. Le film a permis de faire revivre une époque marquante de notre territoire : l'arrivée des ouvriers, les chantiers titaniques, les villages transformés, mais aussi la solidarité quotidienne et la capacité d'adaptation des populations face au progrès industriel. Entre souvenirs personnels, archives rares et témoignages poignants, cette projection a suscité échanges et beaucoup d'émotion.

Cet événement a également été marqué par la participation de la chorale des Gorges de la Haute Dordogne, qui a interprété plusieurs chansons populaires en lien avec le thème, offrant un moment musical apprécié et renforçant la dimension culturelle de l'événement.

Grâce à la générosité du public, 725,55 € ont été collectés au profit du Téléthon.

Cette somme reflète l'engagement et la solidarité des habitants, toujours présents pour soutenir la recherche et les familles touchées par les maladies neuromusculaires.

Les organisateurs adressent leurs plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui ont participé, donné, ou contribué au bon déroulement de l'événement. Ensemble, nous prou-

vons une fois de plus que la culture et la solidarité peuvent faire avancer les causes les plus essentielles.

La rencontre s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié, permettant à chacun d'échanger et de prolonger ce moment solidaire.



Association A.D.C.S.L. – Appel à bénévoles pour reprendre l'association

L'A.D.C.S.L. (Association pour le Développement Culturel et Sportif de Liginiac) recherche de nouveaux membres souhaitant s'investir afin d'assurer la continuité de ses activités à partir de septembre 2026.

Pour que l'association puisse poursuivre son action, il est nécessaire de constituer un nouveau bureau comprenant au minimum :

- Un(e) président(e),
- Un (e) trésorier(e),
- Un (e) secrétaire.

L'association rappelle que :

- L'activité danse présentera son dernier spectacle le 13 juin 2026.

- L'activité badminton ne pourra pas perdurer si l'association s'arrête (ou elle devra trouver une autre association support).

Il est important de noter que toutes les activités culturelles et/ou sportives peuvent être proposées au sein de l'association, sans obligation de reconduire l'activité danse. Toute nouvelle initiative sera la bienvenue.

Entoutétatdecause,sansrepreneur,l'association sera mise en sommeil fin septembre 2026, dans l'attente de bénévoles souhaitant la redynamiser. Toutes les personnes motivées et désireuses de contribuer à la vie culturelle et sportive de la commune sont invitées à se manifester.

Pour plus d'informations ou pour proposer votre aide, vous pouvez contacter Véronique Mismacque, présidente, au 06.75.74.52.77.

Un jardin sensoriel intergénérationnel prend vie à la MARPA de Martegane

Le jardin sensoriel intergénérationnel situé à la MARPA de Martegane a récemment pris vie, offrant un bel espace de rencontre et de partage

entre générations. À cette occasion, les enfants des P'tites Crapouilles et les résidents se sont retrouvés autour d'un temps de plantation convivial et créatif.

Accompagnés par Carine, de « Racines et Bourgeons », petits et grands ont mis les mains dans la terre pour planter fleurs et végétaux dans un bac à deux hauteurs, spécialement conçu pour s'adapter à chaque public. Un aménagement inclusif qui permet à chacun de participer pleinement, quel que soit son âge ou sa mobilité.

Au-delà du jardinage, les deux générations ont également profité de cet espace pour partager des moments de musique et de jeux en extérieur. Rires, échanges et complicité ont rythmé cette belle journée placée sous le signe du lien et de la transmission.

Ces instants précieux seront renouvelés dès le retour des beaux jours, pour continuer à faire vivre ce jardin comme un véritable lieu de rencontres, de découvertes et de bien-être partagé.



Une école dynamique et riche en projets

Depuis le mois de septembre, les élèves de l'école vivent une rentrée particulièrement active, rythmée par des projets associant nature, culture, sport et découvertes scientifiques. Grâce à l'implication des enseignants et des partenaires locaux, chacun avance dans ses apprentissages tout en ouvrant son regard sur le monde.

Du potager à l'assiette

Le projet potager se poursuit avec l'accompagnement de Jonathan. Les élèves plantent les légumes, les récoltent, puis les apportent à Karine qui les cuisine pour les repas de la cantine. Cette démarche pédagogique permet de comprendre le cycle des aliments, l'importance de la saisonnalité et le plaisir du « fait maison ». Un grand merci à Jonathan et Karine pour leur précieux investissement.

Un lien fort avec la bibliothèque

Les classes se rendent régulièrement à la bibliothèque où elles sont accueillies avec enthousiasme par Vinciane. Les élèves découvrent de nouvelles histoires, enrichissent leur vocabulaire et s'habituent au plaisir de lire. Son accueil chaleureux contribue à faire de ce moment un rendez-vous très attendu.

Les sciences à l'honneur

Les élèves de CM1 et CM2 ont eu l'opportunité de participer à la Fête de la Science. Au programme : manipulations, expériences, ateliers et

découvertes pour éveiller leur curiosité scientifique.

Découverte du territoire lors de randonnées

Dans le cadre de la quinzaine de la randonnée, tous les niveaux ont exploré les richesses du secteur de Bort-les-Orgues. Les CM1-CM2 ont visité le barrage, les CE2-CM1 ont parcouru la Margeride et les GS-CP-CE1 ont découvert le site naturel de Saint-Nazaire. Une belle manière de lier activité physique, patrimoine et environnement.

Classe bleue à Ussel

Du CE1 au CM2, les élèves ont suivi une classe bleue à la piscine d'Ussel. L'objectif : se familiariser avec le milieu aquatique, progresser en natation et renforcer la confiance en soi dans l'eau.

Arbres et forêt : un projet commun

Toutes les classes ont pris part à un projet autour des arbres et de la forêt, accompagné d'une sortie nature. Observer, identifier, comprendre le rôle écologique de la forêt : les élèves apprennent concrètement, au contact du vivant.

De belles performances sportives

Les élèves du CP au CM2 ont participé au cross de secteur organisé à Liginiac, puis les CE2, CM1 et CM2 ont également couru lors du cross de Ponty. Félicitations aux 11 élèves qualifiés pour le cross départemental qui a eu lieu au Coiroux le 10 décembre. Bravo pour leur engagement, leur courage et leur esprit sportif !



Préparation des décorations du village



Le plaisir de lire à la bibliothèque



Cross de secteur

The poster features a woman with her hand over her mouth, crying, with the text "Stop aux Violences" overlaid. A speech bubble contains curse words. A red money bag with a euro symbol is shown. The logo for "Association Uss'elles" is at the top, along with contact information: Tél: 06 78 18 46 72 and usselles19@gmail.com. The bottom text reads "Agir, c'est le dire!"

Association Uss'elles
Tél: 06 78 18 46 72
Mail : usselles19@gmail.com
Permanences Gratuites

L'association met à la disposition des victimes de violences conjugales : physiques, psychologiques et financières

- Un service d'écoute téléphonique de 9h à 18h sauf week-end et jour férié.
- Un service d'entretien individuel, sur rendez-vous, à Ussel (je. 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, de 9h à 17h). Des rendez-vous en dehors de ces jours sont également possibles selon les besoins.
- Un service d'information et de sensibilisation.

L'entretien est gratuit, confidentiel et anonyme.

Ce lien offre un accueil, une écoute :

- pour celles qui craignent l'émergence de la violence,
- pour celles qui connaissent et vivent ces violences,
- Un soutien dans les démarches juridiques, administratives et sociales.
- Une orientation vers d'autres services.

Autres numéros ressources

115
(Situation d'Urgence Sociale : hébergement...)

3919
(appel gratuit pour toutes les formes de violences faites aux femmes)
24h/24h, 7j/7j

Hébergement CHRS Solidarelles
05 55 88 03 51

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Antenne Corrèze
05 55 17 26 05
(informations juridiques gratuites)

www.stop-violences-femmes.gouv.fr
(site interactif sur toutes les formes de violences faites aux femmes : témoignages et consultation du site sécurisée)

Octobre rose à la Marpa

C'est dans une ambiance chaleureuse que les résidents de la Marpa de Liginiac ont accueilli mardi 14 octobre les résidentes de la Marpa d'Objat à l'occasion d'Octobre Rose.

Un repas suivi d'une animation musicale de Pierre Maniaci très appréciée par tous !



Le marché de noël, son décor féérique et son marché



La fête a duré tout le week-end à Liginiac. Elle a démarré le samedi par un atelier créatif où les participants ont fabriqué des objets pour décorent le sapin de noël de la salle des fêtes. S'en est suivi un spectacle sur le thème de Noël proposé par la compagnie « Les passagers du vent ».

La soixantaine de personnes présentes, enfants mais aussi adultes ont particulièrement apprécié l'ambiance festive qui s'en dégageait. A la tombée de la nuit, s'est suivie une déambulation dans le village illuminé et décoré par les bénévoles. Vins et chocolats chauds étaient proposés par le restaurant « Le Liginiacois ».

Le dimanche, le village accueillait son deuxième marché de Noël, une cinquantaine de commerçants, artisans et particuliers ont proposé leurs

confections. L'instant dédicace proposé par la librairie Mymylibri qui avait pour invités Manu Tronche et François Soustre, a eu énormément de succès. Le père Noël était bien sûr au rendez-vous, il était accompagné du célèbre Marcus de la Pat Patrouille.

Et pour régaler les papilles, Les Saveurs du Terroir ont proposé un menu de circonstance et les parents d'élèves de l'école de Liginiac des gâteaux fait maison.

Nous allons vous présenter quelques artisans et commerçants présents.

Marie Jaeg : l'art du savon et des bougies végétales s'invite au marché de Noël de Liginiac

Cette année, le marché de Noël de Liginiac accueille une artisanne pleine de talent : Marie Jaeg, 27 ans, nouvelle habitante de Couffy-sur-Sarsonne et originaire du Haut-Rhin. Après plusieurs années passées comme technicienne de laboratoire dans le secteur médical, elle a fait le choix, en mai dernier, de quitter ce rythme très structuré pour revenir à un univers qui lui ressemble davantage : celui de l'artisanat, de la nature et des produits faits main.

Installée depuis 2022 dans une ancienne maison en ruine qu'elle restaure avec son compagnon, Marie profite aujourd'hui d'un cadre de vie apaisant, entourée de ses chevaux, chats et poules. « Nous cherchions un endroit calme, ce qui était devenu impossible en Alsace. Un jour, une annonce nous a menés en Corrèze, et nous avons eu un véritable coup de cœur », confie-t-elle.

Des savons 100 % végétaux, éthiques et fabriqués à la main

Marie a lancé sa première production de cosmétiques solides en 2021, en Alsace, après avoir constaté qu'elle ne trouvait pas de produits adaptés à ses besoins lors de ses treks (activité sportive). Elle s'est alors mise à créer ses propres savons, motivée à la fois par l'envie d'utiliser des produits naturels et par une démarche éthique. Aujourd'hui, elle relance pleinement son activité en Corrèze. Tous ses savons sont élabo-

rés selon la méthode de saponification à froid, exclusivement à partir d'ingrédients d'origine végétale. Elle utilise des argiles, des poudres de plantes et des parfums sans allergènes issus de Grasse.

Aucune matière animale n'entre dans ses compositions. En parallèle de ses savons, Marie fabrique des bougies entièrement végétales, conçues à partir de cire d'huile d'olive et de tournesol. Elle propose deux types de créations : des bougies classiques, coulées de manière artisanale, et des bougies gourmandes, plus décoratives, intégrant des inclusions et une chantilly de cire servie dans de jolis contenants en verre. Elle réalise également des fondants parfumés à la cire d'olive qu'elle transforme ensuite en pièces uniques.

Une présence sur les marchés et un contact direct avec les habitants

Marie participe désormais aux événements locaux pour faire découvrir son univers. Après La Courtine, Sornac et Bugeat, elle a été heureuse de rencontrer les Liginiacois lors du marché de Noël de Liginiac où elle a présenté l'ensemble de ses produits. Elle dispose aussi d'un site internet permettant de consulter ses créations et de réserver des articles avec un retrait chez elle.

Rens : www.anokisavonnerie.fr



La Ferme des chaumettes : le renouveau de l'élevage ovin à Roche-le-Peyroux

À 39 ans, Anne Riesenmey incarne une génération d'agricultrices passionnées et tenaces. Originaire de Lozère, terre rude et authentique du sud de la France, elle s'est construit un parcours agricole riche et varié, entre travaux saisonniers, cultures et formations sur le terrain. Sans études agricoles au départ, elle s'est formée par l'expérience avant de passer un BPREA il y a trois ans, en Lozère, avec en tête un projet clair : travailler « en brebis laitières » et s'associer pour développer un éle-

vage durable.

C'est finalement en Corrèze qu'Anne trouve les terres qui lui permettront de concrétiser ce projet. En septembre 2023, elle s'installe à la Ferme des chaumettes, à Roche-le-Peyroux, un site qui n'accueillait plus d'activités depuis quelque temps. « Quand je suis arrivée, il n'y avait plus rien. Je suis venue avec mes brebis et j'ai tout reconstruit petit à petit », explique-t-elle. Aujourd'hui, elle est en bail locatif et sa collègue a racheté les bâtiments, et toutes deux œuvrent à redonner vie à cette exploitation.

Anne travaille depuis huit ans dans l'élevage de



brebis et a choisi de constituer un troupeau diversifié, mêlant plusieurs races pour gagner en rusticité : des Lacaune, des Martelaises, et d'autres croisements. « Je recherche avant tout la robustesse plutôt que la production intensive », précise-t-elle. Son troupeau compte actuellement 27 mères, 10 agnelles de renouvellement et quelques jeunes sujets supplémentaires. L'objectif est d'atteindre, dans un premier temps, environ 35 mères et une dizaine d'agnelles pour assurer la continuité du troupeau.

Des fromages bio, du terroir et des saisons

La Ferme des chaumettes propose une production fromagère 100 % bio. Anne fabrique principalement de la tomme, affinée sur place, et du fromage frais en saison estivale. Les produits sont vendus directement à la ferme ainsi que sur quelques marchés locaux : le marché du dimanche matin à Neuvic durant l'été, et le marché festif du vendredi soir.

« Cette année, j'ai mis de côté quelques tommes à faire fondre. Les ventes fonctionnent bien, les gens apprécient le goût et l'authenticité », raconte Anne. La prochaine saison de production commencera en avril, avec le retour des mises bas et la reprise de la traite.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ses fromages hors des marchés, la vente est possible le mercredi et sur commande, directement à la ferme.

Au refuge bortois : protéger, soigner et offrir une nouvelle chance

Co-présidé par Alizée Dagot, le refuge poursuit depuis plus de dix ans sa mission : accueillir, soigner et proposer à l'adoption des animaux abandonnés, maltraités ou laissés sans famille après un décès. L'établissement fonctionne uniquement selon ses capacités d'accueil et peut héberger légalement jusqu'à neuf chiens. Il affiche complet presque toute l'année et gère régulièrement une liste d'attente. « Nous faisons au mieux avec la place disponible », souligne Alizée.

Chaque année, entre 25 et 30 chiens et une dizaine de chats trouvent une nouvelle famille grâce au travail de bénévoles. L'adoption se déroule toujours au cas par cas : certaines situations nécessitent plusieurs visites, notamment pour les chiens craintifs. Si



Crédit photo : Nomade Studio

la famille possède déjà un animal, une rencontre est organisée afin de s'assurer d'une bonne entente. Les bénévoles restent ensuite en contact pour suivre l'évolution de l'adoption. Le contrat stipule d'ailleurs l'obligation de faire appel à un éducateur canin en cas de difficultés, afin de garantir une intégration réussie. « Beaucoup d'adoptants prennent les devants et consultent un éducateur en amont, surtout quand l'histoire de l'animal reste inconnue », explique Alizée.

Des actions et des bénévoles mobilisés

Le refuge repose sur l'engagement d'une trentaine de bénévoles. Ensemble, ils organisent régulièrement des marchés solidaires afin de rencontrer le public et vendre des objets au profit des animaux. Chaque euro récupéré aide à financer les soins, l'alimentation, les interventions vétérinaires et l'entretien de la structure. Le refuge accepte également toutes formes de dons : vire-

ments, chèques, espèces, PayPal, mais aussi un système d'adhésion simple à 1 € par mois. Il est également possible de soutenir un animal grâce à un parrainage mensuel.

Bonne nouvelle : les dons sont déductibles des impôts à 66 %.

Ouverture au public : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 16h45 / Téléphone : 05 55 96 70 51 / Mail : refugebortois19@gmail.com

ZB Savonnerie : des savons naturels faits avec le cœur

À Sarroux-Saint-Julien, dans le hameau de La Grange, Estella Seabra, 54 ans, a donné une nouvelle direction à sa vie. Originaire du Val-d'Oise, elle connaît la Corrèze depuis 2005, lorsque son conjoint y achète une maison de campagne. Séduite par la région, elle s'y installe définitivement en 2017, après une carrière intense dans l'informatique en tant que cadre dirigeante.

Lors de son dernier poste au sein du groupe RAJA (JPG), elle fait partie du plan de sauvegarde de l'emploi. Un événement qu'elle accueille comme une opportunité : « Je travaillais avec les équipes et avec le cœur. Je m'attache. J'ai senti qu'il fallait changer de vie ». Elle envisage d'abord de monter une chèvrerie, mais la recherche de terres devient trop compliquée. Alors, elle rebondit... vers une passion déjà présente dans son quotidien.

Une peau sensible, un déclic

Depuis 2004, Estella fabrique des savons pour son propre usage. Sa peau très réactive la pousse à chercher des produits adaptés, sans additifs irritants. Elle se tourne vers les savoir-faire traditionnels qu'elle a connus au Maghreb ou au Portugal : des savons simples, naturels, nourrissants. Elle teste, se forme, et son premier savon — à l'huile d'amande douce — change sa routine... et bientôt sa vie.

De là naîtra ZB Savonnerie, officiellement créée le 17 février 2020, juste avant le confinement. « Je



me suis dépêchée de terminer mon site ! », sourit-elle aujourd'hui.

Des savons 100 % végétaux, biodégradables et fabriqués à la main

Estella ne transige pas avec la qualité : ses savons sont uniquement réalisés avec des huiles végétales biologiques, colorés avec du café, du charbon, des argiles françaises ou d'autres pigments naturels. Aucun parfum synthétique, aucun conservateur, aucune huile animale. « Je fais tout, jusqu'aux étiquettes, Je source des accessoires auprès de grossistes dits «verts» et les propose en complément des savons car ils sont compostables C'est très important pour moi. » Elle utilise la saponification à froid, une méthode artisanale différente du savon de Marseille. Les huiles sont fondues puis mélangées à la soude et à l'eau. Une fois la réaction faite, la soude disparaît : il ne reste que le savon, la glycérine naturelle — qui hydrate — et un surgras — qui nourrit la peau. Un procédé respectueux du produit, de la peau et de l'environnement.

Elle fabrique également des shampoings solides, dans la même logique écologique.
Où la trouver ?

Les savons d'Estella sont disponibles en vente directe, mais aussi chez Marion, à la boutique Vrac à Bort-les-Orgues où ses produits sont proposés sans emballage superflu.

Contact : www.zb-savonnerie.com / 06 09 75 22 20





Portrait

Cima Bois : entre sylviculture, gestion et innovation

Installé depuis peu à Liginiac avec sa compagne, Jérémie Auduc, 35 ans, a choisi d'y transférer également le siège de son entreprise Cima Bois, spécialisée dans la gestion et l'exploitation forestière. Ce choix à la fois professionnel et personnel s'inscrit dans un parcours riche et passionné au service de la filière bois.

Originaire de Bourgogne, Jérémie arrive en Corrèze en intégrant l'École Forestière de Meymac, puis poursuit des études liées à la filière bois. Après plusieurs expériences dans la gestion et l'exploitation forestière, il développe une antenne dans le Limousin, se spécialise dans le négoce et le transport de bois, avant de créer Cima Bois en 2018, puis de s'installer définitivement à Liginiac en 2019.

Une seule porte d'entrée pour répondre à tous les besoins liés au bois

Aujourd'hui, Cima Bois offre aux particuliers et aux propriétaires une solution globale autour de la forêt, de la plantation à la récolte, en passant par l'entretien, la vente du bois et son transport. Pour répondre à ces missions, l'entreprise s'appuie sur un réseau de professionnels locaux, ce qui permet de proposer des services variés comme le terrassement, l'élagage, le bûcheronnage, ou encore le travail en scierie. Cette organisation repose sur une idée simple : plutôt que de tout faire soi-même, il vaut mieux s'entourer des compétences adaptées et travailler en confiance. Cette logique a conduit à l'ouverture d'un bureau à Neuvic, La Forestière Neuvicoise, animée par Pau-

line Gouguet, technicienne forestière.

Cima Bois a également développé une vente directe de plants forestiers, fruitiers et d'ornement, ouverte aux particuliers comme aux professionnels. Cette offre repose sur des partenariats avec plusieurs pépinières régionales et nationales, ainsi que sur un projet d'installation locale à Neuvic, destiné à produire en pleine terre. L'objectif est de relocaliser une partie des plants aujourd'hui importés, et d'inscrire la production dans le long terme. Des commandes groupées sont déjà possibles et permettent à la fois de réduire les coûts et de répondre à une demande croissante.

Gestion forestière : une approche durable et complète

L'entreprise accompagne les propriétaires, quelles que soient les surfaces, en assurant la gestion technique des chantiers, la maîtrise d'œuvre, l'achat et la vente de bois ou de propriétés, l'estimation dans le cadre de successions ainsi que l'accompagnement administratif, incluant les documents de gestion durable et les demandes de subventions. La sylviculture et le reboisement sont supervisés par Pauline, tandis que Jérémie assure le suivi des chantiers, la mise en œuvre technique, le négoce et la logistique du transport. Innover, sensibiliser et préparer la forêt de demain Cima Bois met son expertise au service du territoire à travers des actions pédagogiques, environnementales et scientifiques. Avec la mairie de Neuvic et l'ONF, l'entreprise a créé un sentier pédagogique aux Creux, afin de sensibiliser les habitants et les scolaires à la gestion forestière. L'objectif est simple : transmettre, expliquer, montrer concrètement les pratiques plutôt que répondre aux critiques par la confrontation.

À Combressol, un projet expérimental a également débuté sur 4,5 hectares de reboisement, avec 12 essences adaptées au changement climatique, en partenariat avec le CRPF et l'École Forestière de Meymac. Ce site fera l'objet d'un suivi comportemental sur 30 ans (protocole Espérance) et reste accessible au public, grâce à un panneau explicatif installé sur place.

Cima Bois innove également en matière de protection des plantations grâce à des produits bio-

dégradables composés de laine de mouton et de cheveux. Ces protections agissent comme



un paillage, empêchent la concurrence végétale, maintiennent l'humidité et repoussent le gibier grâce à leur odeur. Disponibles aussi en rouleaux pour le paysagisme, elles sont proposées aux particuliers et aux professionnels. Fabriquées par une start-up Clermontoise, elles sont disponibles à la vente à Neuvic.

Contacts :

Jérémie AUDUC : 07-88-10-48-60
Pauline GOUGUET : 06-88-47-27-70
Bureau de Neuvic : 05-55-46-92-71
Facebook/cimabois



Liginiac Patrimoine, une formation essentielle pour devenir “anges-gardiens” du patrimoine religieux

Le 18 novembre 2025, l'association Liginiac Patrimoine a participé à une formation dédiée à la préservation du patrimoine religieux, organisée à Couffy-sur-Sarsonne. Transmise par le maire de Liginiac, Frédéric Bivert, cette invitation a permis au président Claude Tronche, au secrétaire Jacques Graff et à la bibliothécaire Vinciane Favre de bénéficier d'un apprentissage précieux sur la conservation des objets et édifices religieux du territoire.

Animée par Aline Gaillard Létrange, conservatrice-restauratrice du patrimoine, Anne-Sophie Murray, conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de la Corrèze, Gilles Texier de la Commission diocésaine d'Art Sacré, Zoé Dupeu du Pays d'Art et d'Histoire et Marion Barreau de Haute-Corrèze Communauté, la formation visait à donner aux participants les connaissances nécessaires pour devenir de véritables “anges-gardiens” du patrimoine sacré local.

Comprendre, anticiper, protéger : un programme dense et concret

La matinée a été consacrée à la théorie. Les intervenants ont rappelé l'importance d'anticiper les risques : surveiller les rongeurs et installer des grilles suffisamment fines pour empêcher l'intrusion des oiseaux ou des chauves-souris, vérifier l'absence d'infestation dans les objets en bois, et prêter attention aux signes de dégradation. Ils ont également insisté sur l'importance d'un rangement adapté : maintenir les meubles en bon état, conserver les textiles sans plis dans des chasubliers, éviter de poser les objets au sol et stocker séparément les produits d'entretien.

Le volet consacré au nettoyage a permis d'apprendre les bons gestes : ne jamais utiliser de produits à vitres sur les vitraux, éviter de brosser une peinture murale, privilégier des pinceaux doux pour dépoussiérer les objets, les statues ou les textiles, et manipuler l'orfèvrerie avec une grande prudence.



Une attention particulière a été portée à la maintenance des édifices : surveiller régulièrement la toiture, vérifier l'état des combles pour repérer d'éventuelles infiltrations, contrôler les façades et les signes de remontées capillaires.

L'après-midi a pris la forme d'ateliers pratiques, durant lesquels les participants ont pu mettre en œuvre les conseils reçus. Ils ont pu s'exercer au dépoussiérage d'objets du culte, au nettoyage délicat des peintures et sculptures, ou encore à la manipulation de textiles anciens. “Nous avons autant appris ce qu'il faut faire... que ce qu'il faut absolument éviter”, résume un participant dans les notes de formation.

La voix de Liginiac Patrimoine : un engagement assumé

Pour Liginiac Patrimoine, cette journée représente bien plus qu'une simple formation. Le secrétaire de l'association, Jacques Graff, revient sur son importance : "Nous avons une responsabilité collective : préserver ce que des générations avant nous ont protégé. Cette formation nous transmet des méthodes précises, mais aussi un véritable regard. On comprend que de petits gestes, réalisés correctement, peuvent éviter de grandes dégradations."

Il souligne également la dimension humaine et ci-

toyenne de l'initiative : "Nous ne sommes pas restaurateurs, mais nous pouvons être des sentinelles vigilantes. C'est exactement ce que vise cette formation : permettre à chacun d'agir à son niveau, avec rigueur, respect et transmission."

Selon lui, l'association devra poursuivre sur cette voie : "Nous encourageons vraiment les membres intéressés à participer aux prochaines sessions. Plus nous serons formés, mieux nous pourrons protéger notre église et son mobilier."

Patrimoine en danger : quand faire appel à des professionnels ?

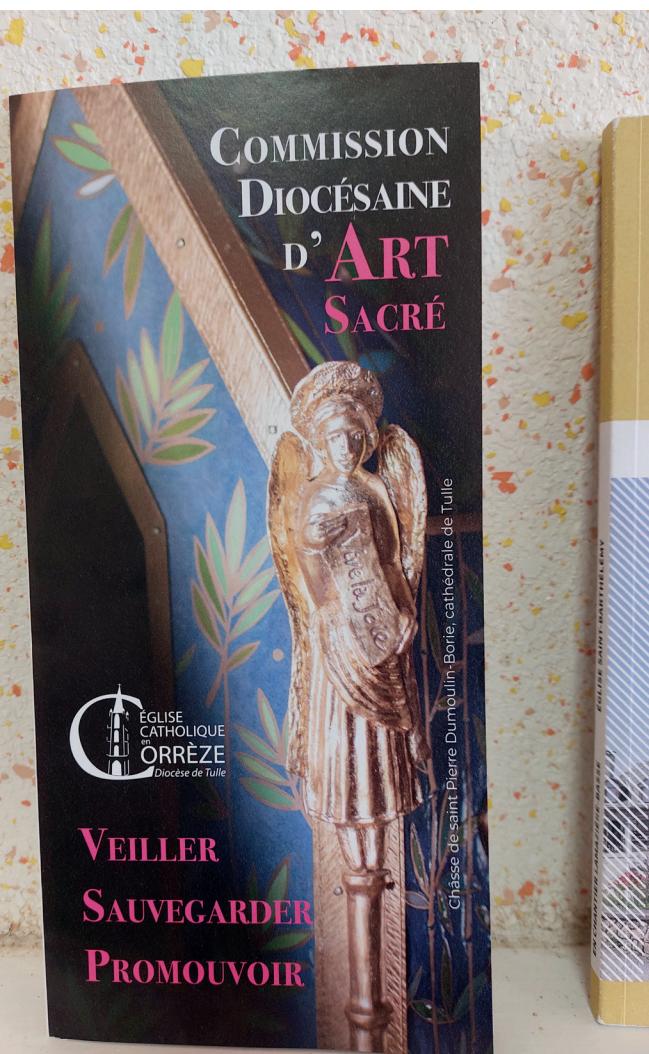
Les intervenants ont rappelé qu'en cas de dégradations importantes — peinture qui s'écaillle, soulèvements de matière, fissures, toile qui se déforme ou châssis cassé — seule l'intervention de professionnels comme le Centre de Conservation-Restauration du Patrimoine Mobilier est envisageable. Les gestes appris durant la formation servent à prévenir, jamais à remplacer une restauration.

Une initiative tournée vers l'avenir

Au-delà des connaissances techniques, la formation a renforcé la volonté de l'association de protéger et de valoriser un patrimoine religieux qui fait partie intégrante de l'identité de Liginiac. Comme le conclut Jacques Graff : "Le patrimoine religieux n'est pas seulement un héritage matériel. C'est un héritage spirituel, culturel et collectif. Le préserver, c'est honorer notre histoire commune."

Contact :

Jacques GRAFF, Secrétaire de Liginiac Patrimoine
Association Loi 1901 N° W1913004541
Tel : 06 09 16 46 58



La bibliothèque fêtera ses 40 ans en 2026. Des animations seront organisées.

Bibliothèque

Les projets de la bibliothèque pour l'année 2026

La bibliothèque organisera plusieurs rendez-vous culturels tout au long de l'année.

En janvier, dans le cadre des nuits de la lecture :

- Une soirée lecture en pyjama pour les plus jeunes.
- Une soirée littéraire gourmande autour de Maupassant pour les plus grands.

Le Prix des jeunes lecteurs sera de nouveau proposé afin de faire découvrir aux enfants le plaisir de la lecture à travers des œuvres. Ils devront élire leur livre préféré.

Cette année 2026, le fil rouge des animations de la bibliothèque sera l'ART :

Des ateliers créatifs pour découvrir des artistes (peintres, sculpteurs...) » seront proposés pour « faire à leur manière » La finalité du projet étant la création d'un petit musée.



Le club de lecture du vendredi et sa dizaine de participants aura, en 2026, la mission de se trouver un nom !

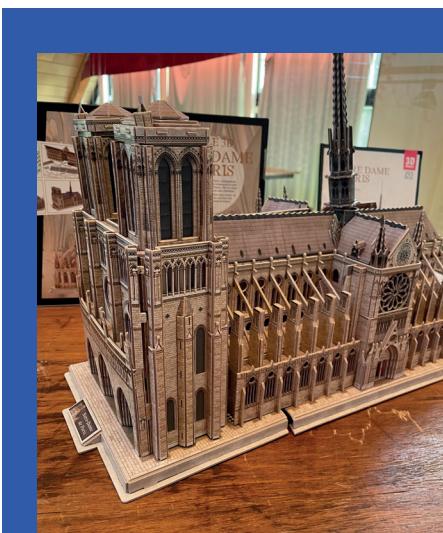
Les après-midis partage du jeudi continueront cette année. Seront proposées de nouvelles activités pour débutant ou non : peinture, couture, tricots...toujours sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

L'atelier après midi partage prépare Noël



Un atelier pour découvrir le peintre Arcimboldo.

De septembre 2026 à septembre 2027. La France fêtera le bicentenaire de la photographie. L'occasion pour la bibliothèque de proposer une exposition et organiser un concours de photos originales.



La cathédrale de Notre Dame de Paris est à découvrir à la salle des fêtes. Elle a été fabriquée et offertes par deux collégiens de Corrèze.

Bibliothèque de Liginiac
8 rue du stade
19160 Liginiac
<https://bibliotheque.liginiac.fr>
Contact :
Tel : 05 55 95 92 59 ou
bibliotheque@liginiac.fr

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 9h/12h-14h/18h
Jeudi : 9h/12h-14h/18h
Vendredi : 9h/12h-14h/18h
Samedi : 9h/12h.



Bib en poche, c'est l'application de la bibliothèque, téléchargez là et profitez de tous les services de la bibliothèque.